

La Randonnée de la Maremma

Descriptif

Dans une des plus belles campagnes du monde, cette randonnée parcourt 160 km entre le coeur de la Toscane et la Maremma, célèbre pour ses "cow boys", les butteri, qui veillent à l'élevage des vaches maremmanes aux cornes impressionnantes.

Les chevaux sont des apaloosas, des quarter horses, des chevaux italiens, les selles sont des selles western.

Cette randonnée est décrite pour l'itinéraire du sud vers le nord, cette randonnée peut aussi être effectuée du nord vers le sud.

Des extensions de séjour sont possibles sur demande.



Programme

Jour 1 : vol vers Rome, à votre charge. Accueil à l'aéroport et transfert à Castell'Azzara. Dîner et nuit à l'agriturismo.

Jour 2 : transfert pour le Parc de la Maremma en minibus et arrivée à l'agriturismo où nous passerons les deux prochaines nuits. Puis, nous partons pour une balade dans les collines pour vérifier l'harmonie des couples cavaliers/chevaux et profiter de la jolie vue sur la mer.



Jour 3 : nous laissons nos chevaux à l'agriturismo et rejoignons en véhicule les "butteri", les cow-boys de la Maremma. Ils nous conduiront sur leurs chevaux dans le Parc Naturel, où vivent les très cornues vaches maremmanes, ainsi que les chevaux, sangliers et chevreuils. Puis, nous profitons d'une barbecue avec les butteri. Dans l'après-midi, temps libre pour se relaxer et nager dans la mer. Nuit à l'agriturismo.

Jour 4 : nous atteignons la côte et l'une des plus belles plages de Toscane. Nous nous arrêtons pour un pique-nique. Temps libre pour une baignade dans la mer. Nous quittons le Parc de la Maremma dans l'après-midi et traversons collines et prairies jusqu'à notre agriturismo près de Montiano. Nous pourrions y goûter le vin Morellino, typique de la région de Scansano.

Jour 5 : nous continuons notre parcours dans les collines maremmanes et traversons les vignobles de Scansano. Pique-nique près du vignoble de Mantellasi, un des producteurs les plus importants de vin Morellino. Dans la soirée, nous rejoignons notre agriturismo près de la rivière Albegna. Dîner typique avec des produits locaux de saison.

Jour 6 : nous suivons la rivière jusqu'à sa source. Nous nous arrêtons pour un pique-nique et une petite baignade. A cet endroit, l'Albegna rejoint les eaux chaudes de la Stellata qui proviennent du célèbre site de Saturnia, thermes naturels fréquentés par les Etrusques et les Romains. Nous rejoignons notre agriturismo près de Saturnia dans l'après-midi.

Jour 7 : nous nous dirigeons vers la vallée de la Fiora en suivant le cours de la rivière. Dans l'après-midi, promenade dans les bois de pins qui entourent Castell'Azzara. Dîner d'adieu.

Jour 8 : transfert à Rome pour le vol du retour (une extension pour se balader dans Rome est chaudement recommandée !!!).



Départ	Retour	Prix
28.09.2024	5.10.2024	1 890 €
5.10.2024	12.10.2024	1 890 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
8	6	Intermédiaire

Langues	Confort
Anglais - Italien	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante dans la campagne toscane. Transferts entre Rome et Castell'Azzara en voiture ou en train selon le nombre de cavaliers. Hébergements en confortables gîtes ruraux ("agriturismi"). Les bagages sont transportés d'étape en étape par le véhicule d'intendance.

Prix

Le prix est établi sur la base d'un nombre minimal de 4 cavaliers pour un maximum de 8 cavaliers.

Le prix comprend la randonnée équestre, les hébergements en agriturismo, tous les repas.

Le prix ne comprend pas les billets d'avion, les transferts, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

Acheminement et transferts

Les transferts depuis les aéroports de Rome Fiumicino ou Rome Ciampino coûtent 260€ A/R, à régler avec l'inscription. Pour Fiumicino, atterrir le jour 1 avant 16h et décoller le jour 8 après 13h. Pour Ciampino, atterrir le jour 1 avant 15h et décoller le jour 8 après 14h.

Autre solution plus économique : le train entre Fiumicino Aeroporto et la gare de Chiusi Chianciano Terme (20€, 2h30 de trajet avec Trenitalia) et un transfert (40€ A/R) est organisé entre la gare de Chiusi et l'agriturismo le jour 1 à 18h30.

Formalités

Pour les ressortissants de l'UE et de Suisse, la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité suffit.

Bagages

Sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg.

Paquetage conseillé : 2 culottes d'équitation, boots et minichaps conseillées, pull, chemises et T-shirts, veste ou blouson imperméable, tenue de détente, babouche, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, vos médicaments habituels, crème solaire, gourde, couteau (impérativement dans le bagage de soute), appareil photo.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

A Grosseto, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes sont : avril 7-18°, mai 11-23°, juin 15-27°, juillet 17-31°, août 18-31°, septembre 15-27°, octobre 12-21°.

Pourboires

Il est d'usage, mais naturellement facultatif, que chaque cavalier laisse un pourboire de l'ordre de 10 à 20 € par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

Poids

Tout cavalier de plus de 90 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèque à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits sont intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de la partie non remboursable du billet d'avion, de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les retenues sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du prix hors vols de la randonnée, plus la partie non-remboursable du billet d'avion et l'éventuelle prime d'assurance.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé, déduction faite de la partie remboursable du billet d'avion.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification et l'unique tour-opérateur équestre.

